



***BIOALLIANCE PHARMA OBTIENT L'APPROBATION EUROPEENNE DU MARQUAGE DU COMPRIME LORAMYC® ET L'EXTENSION DE SA DUREE DE CONSERVATION A 36 MOIS***

**Paris, le 9 juillet 2009** – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris – BIO), société dédiée au traitement du cancer et du SIDA et aux soins de support, annonce aujourd'hui l'approbation en Europe du marquage du comprimé gingival muco-adhésif Loramyc®, destiné au traitement de la candidose oropharyngée.

Ce marquage est approuvé via la procédure de reconnaissance mutuelle. Il avait initialement été requis pour le marché américain où le dossier d'enregistrement du produit a été déposé en juin dernier. BioAlliance Pharma pourra ainsi harmoniser la production de Loramyc® pour ces deux territoires majeurs.

BioAlliance a également obtenu en Europe l'extension de la durée de conservation du comprimé Loramyc® de 18 à 36 mois.

Ces deux paramètres industriels constituent des atouts complémentaires pour le produit et permettront une optimisation des coûts de fabrication, de stockage et de distribution.

## **A propos de BioAlliance Pharma**

Partenaire privilégié des spécialistes hospitaliers, BioAlliance Pharma est une société qui développe et commercialise des produits innovants en France notamment dans les infections opportunistes, le cancer, le SIDA et les complications de la chimiothérapie. Nos approches ciblées, dans les domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits, contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients. BioAlliance Pharma a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines en faisant le lien entre innovation et besoin des patients.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à <http://www.bioalliancepharma.com/>

## **Avertissement**

*Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.*

*Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2009, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.*

### **BioAlliance Pharma SA**

Dominique Costantini, President and CEO  
Tel.: +33 1 45 58 76 01  
[dominique.costantini@bioalliancepharma.com](mailto:dominique.costantini@bioalliancepharma.com)  
Nicolas Fellmann, CFO  
Tel.: +33 1 45 58 71 00  
[nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com](mailto:nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com)

### **ALIZE RP**

Caroline Carmagnol  
Tel.: +33 6 64 18 99 59  
[caroline@alizerp.com](mailto:caroline@alizerp.com)